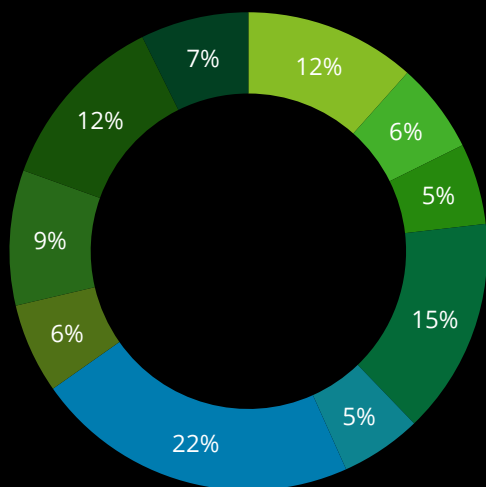




# Structuration du panel

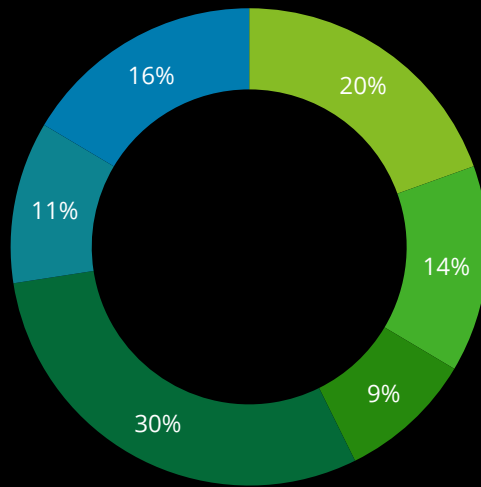
Un panel multi-sectoriel et représentatif du marché français

## Répartition par secteur



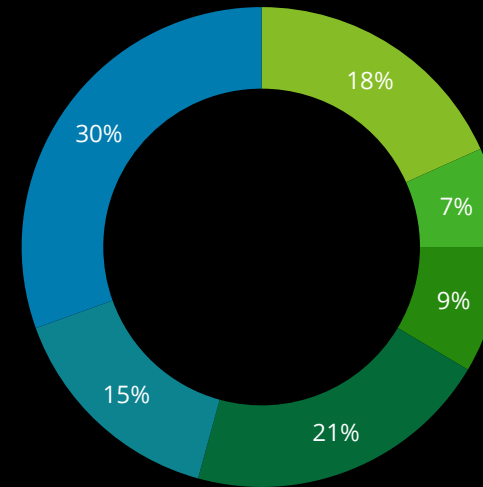
- Distribution
- Energie & Utilities
- Grande Consommation
- Industrie & Automobile
- Industrie de la Santé
- Secteur Public & Non-Lucratif
- Services
- Services Financiers
- Technologie, Médias & Télécoms
- Transport, Logistique & BTP

## Répartition par effectifs



- Moins de 100 salariés
- De 101 à 500 salariés
- De 501 à 1 000 salariés
- De 1 001 à 5 000 salariés
- De 5 001 à 10 000 salariés
- Plus de 10 000 salariés

## Répartition par chiffre d'affaires



- Inférieur à 10 millions €
- Entre 10 et 29 millions €
- Entre 30 et 99 millions €
- Entre 100 et 499 millions €
- Entre 500 et 999 millions €
- Supérieur à 1 milliard €

# Révision des budgets NAO

Face à un contexte inédit, les budgets observés excèdent les niveaux d'avant-crise

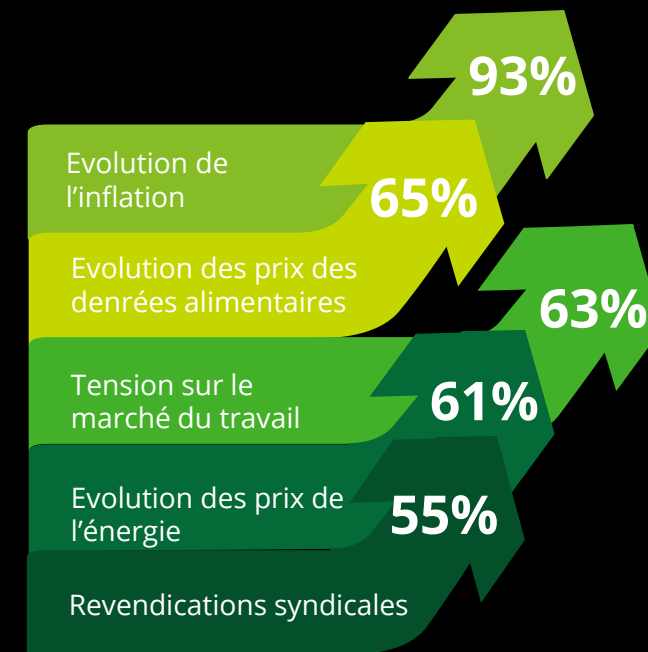


Budget NAO médian (hors ancienneté et promotion)

+0,5  
point

de hausse pour le budget NAO médian hors promotion et ancienneté depuis octobre 2022

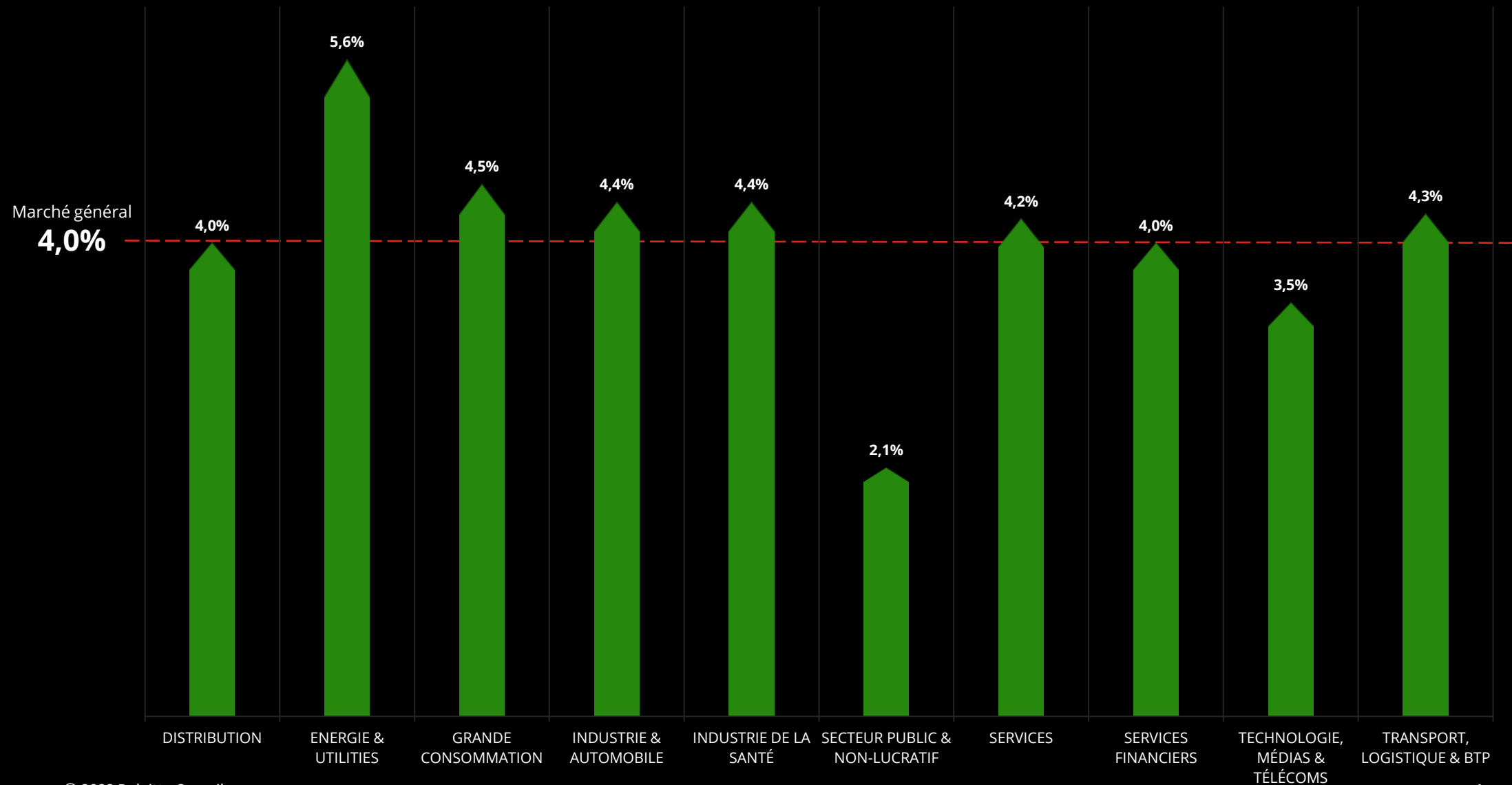
## Top 5 des motifs de hausse de budget NAO



# Niveau des budgets NAO

Des différences sectorielles qui se résorbent dans un contexte de forte inflation

*Dans le cadre de vos prévisions NAO 2023, quel est le budget d'augmentation de votre masse salariale ?  
(budget médian par secteur, exprimé en %, hors promotion / ancienneté)*



# Niveau des budgets prévisionnels d'augmentation

Des budgets d'augmentation en hausse pour les plus bas salaires

## Budgets médians d'augmentation par CSP (hors promotions et ancienneté)

**+4,8%**

**OETAM\***

*+0,8 pt par rapport aux  
prévisions d'octobre 2022*

**+4%**

**Cadres**

*Identique aux prévisions  
d'octobre 2022*

**+4%**

**Cadres  
supérieurs**

*+0,1 pt par rapport aux  
prévisions d'octobre 2022*

**30%** des entreprises ont également intégré une enveloppe de rattrapage  
d'écart salariaux femmes/hommes

(\*) OETAM : Ouvriers, Employés, Techniciens et Agents de maîtrise

## Prime de Partage de Valeur (PPV)

Le recours à la PPV en forte hausse tant en termes de volumes que de montants

45 %

Des entreprises ont intégré le versement d'une PPV dans leur NAO en 2023 **VS 29% d'entreprises ayant versé une prime PEPA en 2022.**

1000 €

VS 875 € en  
octobre 2022

Montant médian de PPV pour les OETAM\*, 1 000 €, **soit une hausse de 14%** par rapport au montant médian de l'enquête d'octobre 2022.  
Des montants versés de **250 € à 3 200€** globalement en hausse depuis l'enquête d'octobre 2022.

840 €

VS 500 € en  
octobre 2022

Montant médian de PPV pour les Cadres, 840 €, **soit une hausse de 68%** par rapport au montant médian de l'enquête d'octobre 2022.  
Des montants versés de **250 € à 4 500€** globalement en hausse depuis l'enquête d'octobre 2022.

(\*) OETAM : Ouvriers, Employés, Techniciens et Agents de maîtrise

# Autres mesures de pouvoir d'achat

Les entreprises diversifient leurs actions en faveur du pouvoir d'achat

## Prime de transport

58% des entreprises n'ont pas instauré de prime de transport et ne prévoient pas de la mettre en place..

58%

## Titre restaurant

62% des entreprises proposent des titres restaurant à leurs collaborateurs. Leur montant médian est de 9 € et peut atteindre jusqu'à 12,50 €. La prise en charge employeur oscille entre 50% et 60%.

9 €

## Forfait mobilités durables

Le forfait mobilités durables est proposé par 45% des entreprises.

45%

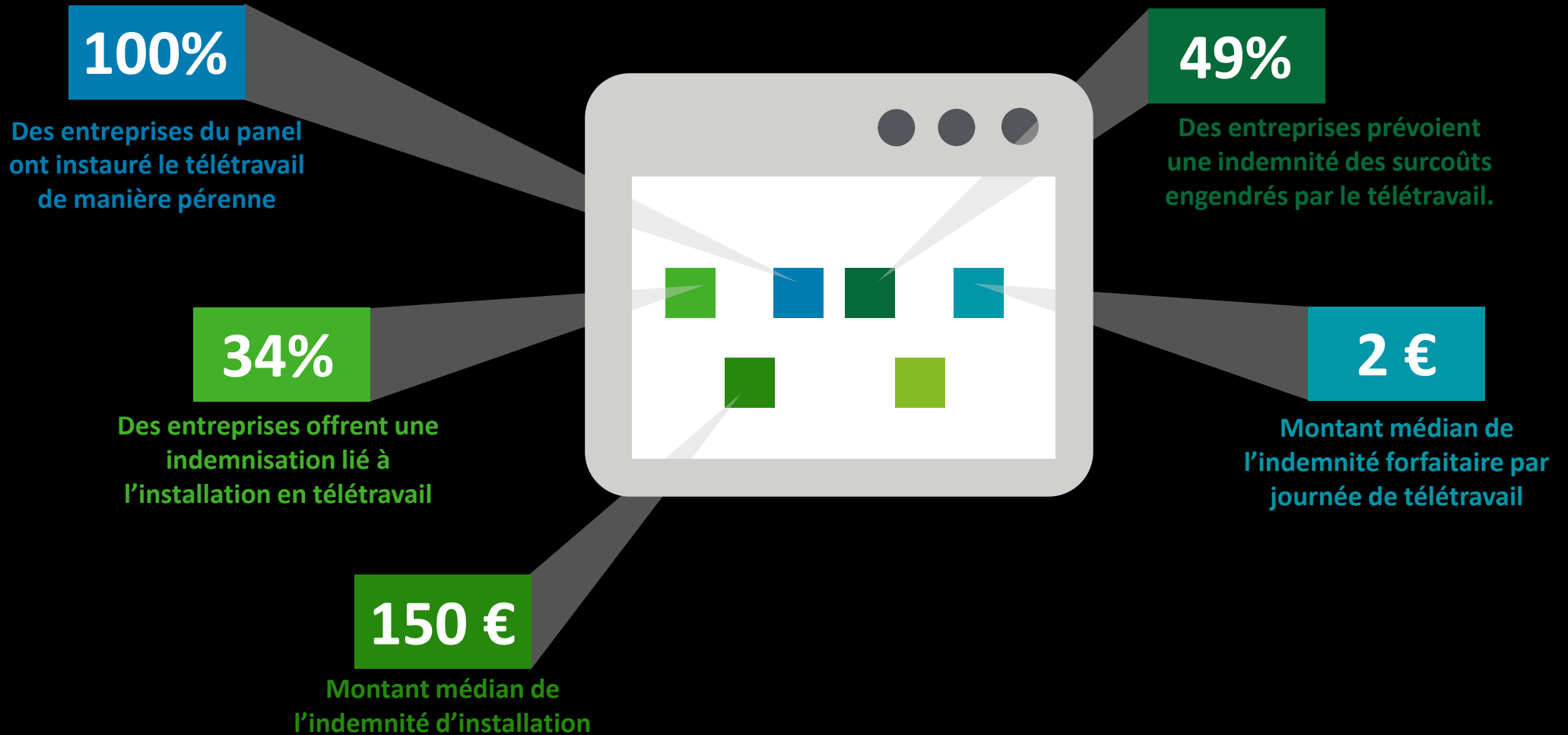
## Rachat de RTT

13% des entreprises prévoient de recourir au dispositif temporaire de rachat de RTT. 22% des entreprises sont en cours de réflexion.

13%

# Modalités d'accompagnement du télétravail

Une mesure incontournable avec un accompagnement financier hétérogène





# Vos points de contact



**Franck CHERON**

**Deloitte**

Associé Capital Humain

Workforce Transformation Leader

E-Mail : [fcheron@deloitte.fr](mailto:fcheron@deloitte.fr)

Tel : 07 89 46 00 92



**Sophie LAZARO**

**Deloitte**

Directrice Capital Humain

Rewards & Talent

E-Mail : [slazaro@deloitte.fr](mailto:slazaro@deloitte.fr)

Tel : 06 02 14 90 02



#### **A propos de Deloitte**

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about). En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du financial advisory à ses clients des secteurs public et privé, quel que soit leur domaine d'activité. Fort d'un réseau de firmes membres dans plus de 150 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à un service de grande qualité afin d'aider ses clients à répondre à leurs enjeux les plus complexes. Nos 244 000 professionnels sont animés par un même objectif, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

En France, Deloitte mobilise un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs – des grandes entreprises multinationales aux microentreprises locales, en passant par les entreprises moyennes. Fort de l'expertise de ses 10 300 collaborateurs et associés, Deloitte en France est un acteur de référence en audit, risk advisory, consulting, financial advisory, juridique & fiscal et expertise comptable, dans le cadre d'une offre pluridisciplinaire et de principes d'action en phase avec les exigences de notre environnement.

© 2023 Deloitte Conseil. Une entité du réseau Deloitte.